

Jeudi 13 juin

- La commune renouvelle sa convention avec l'Etat pour les conseils en voirie (ATESAT). Il s'agira sans doute de la dernière année, l'état ayant décidé de supprimer ce service. Le conseil municipal a anticipé cette situation en adhérant à Ingénierie 70, un service équivalent initié par le Conseil Général.
- La commune n'exerce pas son droit de préemption sur la vente de la maison appartenant à Eric et Cécile Mougin, Impasse des Tilleuls.
- La commune n'exerce pas son droit de préemption sur la vente de la maison appartenant à « Consorts Lambert » au hameau de la gare.
- Le nouveau mode d'élection communautaire sera effectif en 2014. Le conseil approuve le vote de la CCAR proposant un représentant communal par tranche de 250 habitants. (2 pour la commune de Lavoncourt).
- La commune accueillera un rallye tracteurs dimanche 11 août.
- L'inauguration de la mairie est fixée au 13 juillet, à l'occasion de la fête nationale.